

MUNICIPALITÉ CALIXA-LAVALLÉE
Contrat d'entretien paysager
APPEL D'OFFRES

DURÉE DU CONTRAT :

Été 2026 (1 an)

TRAVAUX :

La Municipalité invite les personnes intéressées à présenter des soumissions pour l'aménagement paysager de l'Hôtel de ville et l'entretien de la pelouse des terrains municipaux. Le contrat comprend les terrains suivants:

- Le terrain de l'Hôtel de ville (aménagement paysager et pelouse)
- Intérieur et extérieur de la patinoire (pelouse)
- Terrain du Parc Calixa-Lavallée (pelouse)
- Terrain de jeux et terrain de balle du Parc Arthur-Bouvier (pelouse)
- Les bornes-fontaines (pelouse)

Entretien occasionnel :

- Le terrain de la borne sèche, coin Labonté / Second-Ruisseau (pelouse)
- Coin promenade du parc Arthur-Bouvier (pelouse)
- Autour des enseignes d'entrées de la municipalité (pelouse)

Le soumissionnaire fournit la main d'œuvre, la machinerie, les équipements dont le taille-bordure et l'entretien des appareils.

PRIX :

Le prix soumis doit être de nature forfaitaire. La Municipalité effectue le paiement en trois (3) versements égaux.

SOUSSION :

La soumission doit être produite sous enveloppe cachetée portant la mention « SOUMISSION – ENTRETIEN PAYSAGER » et parvenir aux bureaux de la Municipalité au plus tard le mardi 19 mai 2026 à 11h00.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Les soumissions seront ouvertes immédiatement après l'heure limite de transmission soit le mardi 19 mai 2026 à 11h01.

Pour toute information veuillez contacter la directrice générale au numéro de téléphone 450-583-6470 poste 3.